

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 FEVRIER 2015**

**PRESENTS** : **TOURNABIEN** Marc, maire

**LEFEVRE** Franck, **CHOMAZ** Josiane, **VIARD** Marcel, **COLLOMBET** Corinne, adjoints

**BOCH** Elisabeth, **DABURON** Didier, **DAMINATO** Roselyne, **DELANGRE** Martine, **HERMES** Jean-Marc, **LESEURRE** Patrick, **MILLE** Bernard, **MODESTO** Alexandre, **MODESTO** Georgette, **OLIVETTO** Claude, **RAMELLA-PEZZA** Claudine, **VALENZANO** Martine, **VARESANO** José.

**ABSENTS** :

**LESIEUR** Evelyne (procuration à **TOURNABIEN** Marc)

**SECRETAIRE DE SEANCE** :

**DAMINATO** Roselyne

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :  
financement d'un cadeau pour le départ de Jacques Deléglise

La demande est acceptée à l'unanimité.

Il s'agit d'offrir un spectacle à la Scala de Milan dans le cadre du départ de monsieur Jacques Deléglise, directeur de l'harmonie municipale de Saint-Julien-Montdenis. Le paiement se ferait par mandat administratif via la perception et s'élèverait à 418,40 euros.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

**REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR INITIAL**

**1-Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 décembre 2014**

Monsieur LESEURRE rappelle qu'il était absent, il préfère s'abstenir.

Le compte-rendu est approuvé à la majorité par le conseil municipal.

**2-Autorisation engagement anticipé dépenses investissement**

Afin de régler les dépenses d'investissement de début d'année avant le vote du budget, il est demandé au conseil l'autorisation de payer deux factures (matériel divers) de 471.60€ TTC et 491.60€ TTC au garage Yvon BOIS et une facture (travaux de ventilation église) de 3 268.24 € TTC à SARL PIBI MAURIENNE.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

**3-Correction décisions modificatives**

Suite à des erreurs dans les dernières décisions modificatives sur les budgets du service de l'eau et de l'assainissement et du lotissement il est nécessaire de procéder à des corrections.

Les nouvelles décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité par le conseil.

**4-Vente école du Claret**

Monsieur le maire demande au conseil d'approuver la vente de l'ancienne école du Claret à Monsieur GONIN Pierre et Madame GONIN Fabienne pour un montant de 220 000 euros

# COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 04 FEVRIER 2015

Le conseil municipal accepte cette vente à l'unanimité.

#### **5-SOREA : création SAS IDWATT et SCI LED&CO**

Monsieur le maire rappelle les origines de la SOREA et l'objectif premier qui était de mutualiser les réseaux pour réaliser des économies d'échelle afin de conserver un service de proximité et des tarifs de l'énergie attractifs pour les clients

Aujourd'hui la SOREA doit faire face à la disparition des tarifs jaunes et verts, plus tard le tarif bleu. La priorité est donc la recherche de moyens pour compenser les pertes sur les marges de l'activité historique de la SOREA en créant des activités diverses.

Le conseil doit se prononcer sur le projet de la création d'une filiale « IDWATT » et d'une SCI Led&co ».

Cette filiale « IDWATT » achèterait du matériel professionnel (éclairage public avec led), le stockerait avant de le revendre aux professionnels.

Les fournisseurs sont essentiellement en Asie.

Ce sujet fait débat et le conseil se prononce : Contre ce projet : 7 ; Abstention : 2 ; Pour ce projet : 10

La création de cette société est approuvée par le conseil municipal à la majorité.

#### **6-demande du comice agricole de Maurienne**

Le prochain comice aura lieu le 3 mai 2015.

Le Syndicat du Pays de Maurienne apporte un premier financement pour l'organisation.

Il est demandé un financement par la commune pour l'achat d'une cloche qui sera remise dans le cadre d'un concours ce 3 mai.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **7-Modification simplifiée du PLU**

Monsieur le maire rappelle que les modalités de mise à disposition au public sont à valider par le conseil municipal.

Dans ce cadre deux modifications sont proposées :

a-extension de la ZAC transformation d'une zone AUSE en zone UEPB. Création de 3 plates-formes de 6 000 m<sup>2</sup>.

b-au niveau de l'échangeur A43 : dessiner une zone NE dans une zone N pour permettre une activité de stockage et de tri de matériaux.

Le conseil approuve à l'unanimité, les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification du PLU : le dossier sera disponible en mairie pendant 1 mois aux heures d'ouverture de la mairie.

#### **8-Déchèterie provisoire**

Le SIRTOM demande à la commune la mise à disposition d'un terrain afin d'installer une déchèterie provisoire indispensable lors des travaux prévus pour la réhabilitation de la déchèterie actuelle.

Monsieur le maire précise que c'est une position de principe qui est demandée pour l'instant. Il conviendra d'établir ensuite une convention précisant les engagements réels du SIRTOM : modalités de location, accès, clôtures...

Pour cette position de principe, approbation à l'unanimité par le conseil.

**COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 FEVRIER 2015**

**9-Projet de piste d'accès à l'alpage du Châtelard**

La communauté de communes souhaite créer une piste dans les alpages de Montdenis afin d'étager la traite et d'optimiser la production laitière.

La communauté de communes s'engage à financer cette création. L'entretien serait à la charge de la commune.

Piste empierrée et profil à environ 11%

Pour l'entretien de la piste par la commune, le conseil approuve à l'unanimité.

**10-Convention commune/LTF**

Dans le cadre des mesures compensatoires : en lien avec les sites protégés, il est question de créer une nouvelle zone : mare de substitution pour les amphibiens.

Approbation à l'unanimité par le conseil.

**11-Renouvellement adhésion ASADAC**

L'ASADAC est une association de conseil aux communes.

Adhésion : 472,05 euros

Le conseil approuve à l'unanimité.

**12-Vente parcelle commune /Monsieur Montanari**

Deux propositions émergent après discussions par les membres du conseil :

solution a

10 euros le m<sup>2</sup> et les frais de découpage sont à la charge de l'acheteur.

solution b

prix forfaitaire : 2000 euros et frais d'arpentage à sa charge.

Votes: 13 pour solution « a » et 6 pour solution « b ».

La solution « a » est retenue par le conseil municipal.

**13-Vente parcelle commune/OPAC de la Savoie**

Rétrocession par la commune à l'OPAC de la Savoie pour l'euro symbolique.

Approbation à l'unanimité

**14-Demande de subventions pour foot à 5**

Afin de compléter les équipements du plateau sportif, la commune a un projet de city-stade.

Elle envisage une demande de subventions au district de Savoie.

Le conseil vote à l'unanimité.

**15-Comptes-rendus des réunions**

SIA : intervention de monsieur Leseurre qui rappelle que 230 000 euros d'investissement sont nécessaires tous les ans.

PCS : la réactualisation du PCS est en cours. Plusieurs ateliers de travail ont déjà eu lieu en mairie.

Site internet : Madame Chomaz précise que la mise à jour du site se poursuit.

**16-Questions diverses**

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 22h45.